royaliste

Numéro 31
supplément à
«Royaliste» 417
ISSN particulier en cours
prix : 5 F
janvier-février
1985

Journal de tous les jeunes royalistes !

TABLEAU NOIR

Tel était le titre ambigu que les auteurs Hamon et Rotman avaient pensé donner à leur enquête sur l'Ecole. Constatons avec eux et de nombreux autres spécialistes (Milner, Maschino, etc) que l'Ecole est chancelante et que l'Université ne va guère mieux. Les institutions éducatives sont en effet partagées entre trois grandes forces néfastes. Une force d'inertie tout d'abord : les deux monstres primaire/Secondaire et Supérieur témoignent aujourd'hui d'une telle lourdeur que toute évolution semble désormais impossible. La force des corporatismes ensuite : on connaît l'affrontement stérile entre profs et maîtres-assistants dans les facs, on connaît la toute-puissance de la FEN dans les écoles (légèrement entamée toutefois par FO). La force étatique enfin : la main-mise de l'Etat se retourne contre lui et il est pris au piège de sa propre technocratie.

Tout n'est pas perdu et ces trois forces peuvent encore être combattues; plus dure en revanche sera la lutte contre la pesanteur des esprits et la politisation outrancière de tous ces problèmes.

L.G.

ACTION

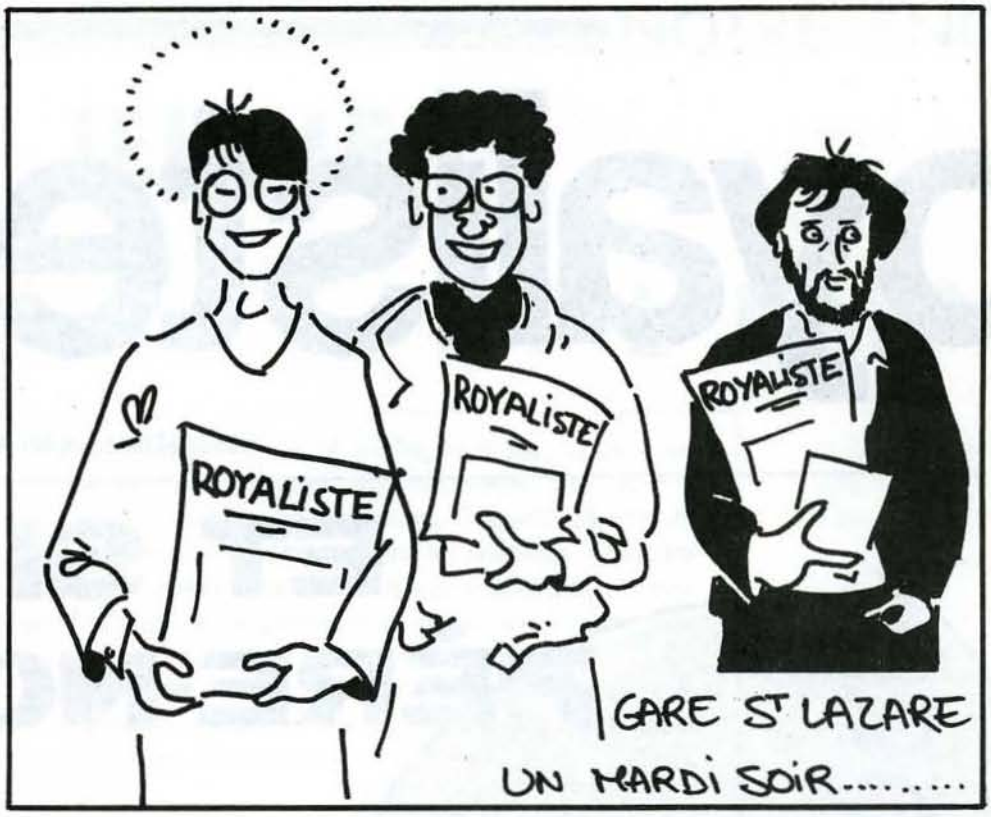

- Bravo la province.

On ne va pas faire la carte de France et certains seront sans doute déçus; qu'ils se rassurent, ils ne seront pas oubliés dans le prochain numéro !

A Nice, ça tracte dur ! (comme dans tout le midi d'ailleurs). De récentes vocations, convaincues et volontaires, permettront une meilleure couverture du terrain, notamment au niveau des facultés. Les collages sont pour bientôt. En attendant, on commande et on diffuse Royaliste-U : ça fait plaisir de savoir que ces lignes seront peut-être lues par de jeunes et jolies méridionales (soignons notre style !).

Tractages intensifs également à Lyon et Nantes.

La section d'Angers a vu ses jeunes militants participer à la préparation d'une journée d'études sur l'entreprise, le 16 novembre, et qui a réuni une bonne vingtaine de personnes très intéressées. Participation aussi à un coquetèle ouvert à tous (le 7 décembre) et à la Convention Régionale (le 8).

Mais les plus étonnants restent tout de même les jeunes royalistes de Rennes. Ils collent, ils tractent, ils vendent ... mais arrêtez-les ! Quand ils n'organisent pas des soirées dansantes pour renflouer les caisses ils tiennent discussion ouverte dans leur local (où certaine thèse fut particulièrement appréciée - on me comprendra -). Dans les conditions parfois délicates qui sont les nôtres, une telle activité réchauffe le cœur.

Notez bien, dès maintenant, que la Lorraine et l'Alsace jeunes vont bientôt se réorganiser (pour un meilleur équilibre géographique !).

- Paris by NAR.

Dans la grand'ville de Paris, les étudiants et les jeunes salariés ont su relancer les collages et les tractages, et, fait remarquable, les ventes à la criée (à St Lazare et au Forum des Halles). Seul problème : les semelles et la salive ne sont pas remboursées par la Sécu.

Sur les facultés, le bilan est nuancé. Nos espérances ne se sont pas concrétisées à Assas et à Sciences Po. De nouveaux efforts restent à fournir. Ces déceptions sont compensées par le maintien d'un intense travail par nos militants de Nanterre (fac dans laquelle nous avons récemment fait un coup, voir plus loin), et par la préparation de nouvelles tentatives vers Tolbiac, Dauphine et Jussieu (pour cette dernière, nos militants sont «dans la place»).

- Les coups politiques.

C'est tout d'abord une réunion organisée à Nanterre sur le thème : «la monarchie, une solution actuelle». Animée par Bertrand Renouvin, elle a totalisé une cinquantaine de personnes intéressées.

Le second coup, on l'a gardé pour la bonne bouche : un de nos militants de Jussieu a été élu comme représentant des étudiants en biologie (une des rares élections de France et c'est un royaliste qui est élu !).

Au total, l année scolaire et universitaire a fort bien commencé. Souhaitons que les jeunes viennent nombreux au Congrès de février afin d'apprendre à mieux se connaître et comme disait la mère de Bonaparte : «Pourvou qué ça doure !».

L.G.

DOSSIER

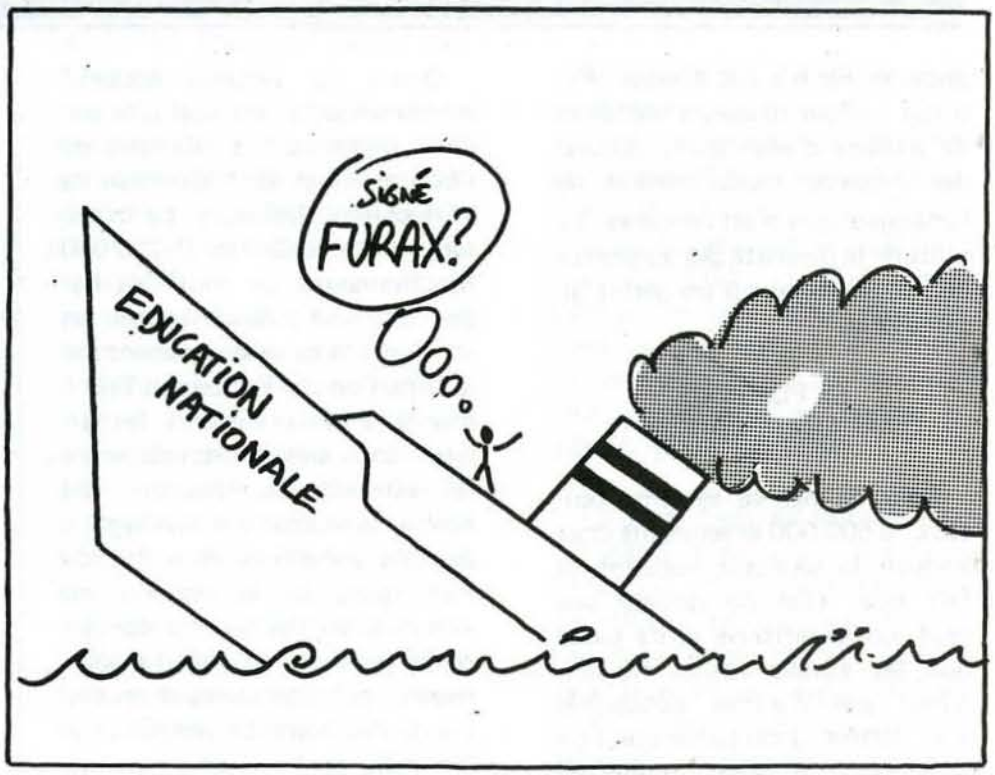

TANT QU'IL Y AURA DES PROFS

Depuis longtemps déjà, il se dit que «l'école va mal, les élèves n'apprennent plus rien, les méthodes sont dépassés». Un véritable sentiment de crise parcourt le monde de l'enseignement sentiment devenu très vif ces dernières années. Face à cette crise, Hervé Hamon et Patrick Rotman ont mené un vaste travail d'enquête, interrogeant des centaines de témoins, compulsant des dizaines de rapports afin de savoir pourquoi l'Education était malade. Mais nos deux auteurs ne s'abstiennent pas d'émettre des propositions pour remédier aux maux qui minent notre système éducatif et hypothèquent, par là-même, l'avenir de la France.

UNE FORMIDABLE MUTATION

Hamon et Rotman donnent tout d'abord un état des lieux en rappelant les diverses étapes qui ont marqué l'Education Nationale depuis 1945. Le fait majeur et qui est dénigré par beaucoup comme le responsable de la crise de l'école, c'est la formidable expansion de la population scolarisée : 1 million d'élèves en 1950, 5 millions en 1975. Cette explosion démographique est appuyée par l'accroissement de la durée des études et du besoin d'étudier. Elle ne constitue pourtant qu'une des branches de la double révolution subie par l'éducation, l'autre étant une progression continue vers le collège unique «égalitaire et démocratique» cher à la Gauche, qui s'est concrétisée avec la réforme Haby de 1975.

Désormais, une formation commune est dispensée à tous les enfants, de la 6ème à la 3ème. Le mythe égalitaire triomphe mais débouche sur un désastre. Il existe, de fait, une extraordinaire hétérogénéité des élèves et prétendre les couler tous dans le même moule relève de l'utopie. Certes la loi prévoyait des heures de soutien pour les plus faibles mais elles sont rarement effectives et la suppression légale des filières a été tournée par les établissements qui pratiquent une sélection camouflée (ainsi l'allemand en 1ère langue vivante permet-il de réunir les meilleurs éléments dans une même classe...). Les classes de fin d'études où, bon gré, mal gré, les enfants en situation d'échec parvenaient néanmoins à apprendre à lire et compter correctement ont disparu et le collège unique deleste vers toute une série d'impasses ceux qui ne suivent plus, et cela, dès la 5ème avec les CPPN, CPA et lycées d'enseignement technique (LEP). L' «orientation par l'échec» aboutit à un «échec de l'orientation» : les jeunes des LEP se retrouvent dans un établissement technique qui fait office de dépotoir pour mauvais élèves. Ils n'ont donc aucune motivation pour des études-sanction et refusent un système éducatif qui les rejette. Ce filtrage est féroce : 40 % seulement des inscrits en 6ème parviennent en seconde. 1 élève de 6ème sur 4 aura son «bac». Le lien entre l'origine sociale et la réussite scolaire existe mais il ne faut pas l'exagérer. En réalité, ce sont les missions de l'école qui ont évolué : autrefois, elle formait une élite. Aujourd'hui, elle doit en plus fournir une éducation de masse et le drame de l'éducation se trouvent là : le public est différent mais le

discours lui n'a pas changé. Résultat : «Pour plusieurs centaines de milliers d'adolescent, aucune des missions fondamentales de l'enseignement n'est remplie». Le refus de la diversité des «usagers» de l'école aboutit à un gâchis gigantesque.

LE POIDS DE L'APPAREIL ÉDUCATIF

Pour animer ce système boîteux, 6 500 000 enseignants chez lesquels la véritable vocation se fait rare. «On ne devient pas prof, on se retrouve prof» parce que les études suivies ne laissaient pas d'autres débouchés (ex : lettres...) ou parce que l'on ambitionne le statut douillet de fonctionnaire. Les profs ne constituent même plus un corps homogène et soudé depuis son explosion quantitative (5 fois plus de profs en 25 ans). Diverses catégories (maîtres-auxiliaires, PEGC, certifiés, agrégés) se haïssent cordialement. De plus, s'ils sont détenteurs d'un savoir, les enseignants n'ont pas pour autant reçu de formation pédagogique et c'est sur le terrain qu'ils devront faire leurs preuves, en l'absence totale de contrôle et de sanctions hiérarchiques (1 inspection d'1 heure tous les 4 ans dans des conditions artificielles...).

Quant au système éducatif stricto-sensu, il est contrôlé par deux monstres : le Ministère de l'Education et la Fédération de l'Education Nationale. Le ministère, véritable Goliath(1 200 000 fonctionnaires en tout) est hyper-centralisé. Ainsi toutes les attributions de postes passent par la Direction des Personnels Enseignants, à Paris. De plus, les services sont très cloisonnés entre les «Directions» (direction des écoles, direction des collèges..). Aucune cohérence dans l'action n'est possible, le pouvoir est «dilué entre des services concurrents, étanches comme des sous-marins, qui morcellent le processus de décision». En définitive, le Ministère de l'Education est une gigantesque mécanique, bureaucratisée à l'extrême et paralysée par son propre poids.

Second monstre : la FEN. Pour des raisons historiques, le milieu enseignant est fortement syndiqué et la FEN est étroitement associée au fonctionnement du système grâce aux commissions paritaires. Elle constitue une sorte «d'administration supplétive» sans véritables rivaux syndicaux (SGEN-CFDT ou SNACL) mais minée intérieurement par des dissensions politiques qui ont entrainé récemment le départ du Front Unique Ouvrier pour F.O. Elle est très liée au PS et a connu son heure de gloire en juin 81 où 132 profs-députés PS-MRG furent élus à l'Assemblée Nationale.

Hélas, aujourd'hui, l'école (que ce soient les profs ou l'institution) est en totale rupture avec ceux pour lesquels elle est censée travailler : rupture entre les profs et leurs élèves qui possèdent leur propre système de valeurs. Rupture aussi entre l'école et les nouvelles techniques pédagogiques (sous-équipement chronique des établissements en matière d'audio-visuel ou d'informatique. Rupture enfin avec le monde du travail, flagrante dans les LEP qui travaillent avec des machines trentenaires et des méthodes dépassées. Les élèves ainsi «formés» sont rigoureusement incapables d'entrer dans la vie active et se retrouvent de fait sous-qualifiés... Les LEP fonctionnent dans un monde à part et auto-justifient leur existence. Pour briser ce cocon, il serait primordial de ne plus faire des LEP la filière de l'échec, développer les «séquences éducatives» en entreprise (hurlements à Gauche !), refuser la séparation tranchée entre enseignement général et culture technique.

QUELLES SOLUTIONS ?

Nous l'avons vu, l'échec fondamental de l'enseignement réside dans sa rupture avec l'environnement social. Pour rompre cet isolement, Hamon et Rotman affirment que seule une décentralisation radicale sauverait l'enseignement du marasme tout en

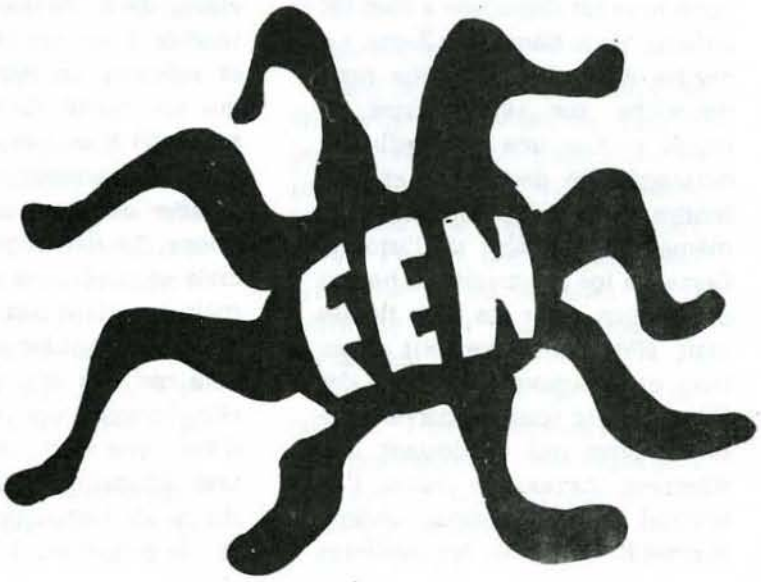

SUITE DE LA PAGE 8

sauvegardant le service public de l'éducation. Cette décentralisation permettrait aux établissements de mieux s'insérer dans leur milieu social. Elle serait pédagogique (flexibilité des programmes selon les besoins régionaux et les difficultés rencontrées par les élèves) permettant aux établissements d'élaborer leur projet éducatif et de recruter directement les professeurs motivés par ce projet, instaurant ainsi une certaine concurrence chez les enseignants. Elle serait aussi financière par la libre répartition d'une enveloppe globale entre les divers postes budgétaires au gré des priorités de l'établissement et par la création de ressources propres (ex : taxe d'apprentissage versée aux LEP).

Cette autonomie s'inscrirait dans le cadre de «bassins de formation». Le bassin, réunissant une dizaine d'établissements (collèges, lycées et LEP) assurerait une répartition des compétences dans un même ensemble géographique et économique. L'objectif reste le même : créer les conditions de l'insertion du système éducatif dans son environnement social. Ces idées ne sont pas étrangères aux lecteurs de Royaliste-U. Nous les avions déjà développées mais comme le disent nos auteurs, «c'est bien d'une remise en cause radicale qu'il s'agit».

Le dogme de la gauche enseigante s'effondre, les préjugés idéologiques sont mis à l index. Une formidable inertie s'oppose à ces ruptures nécessaires et pourtant, c'est l'existence même d'un service public de l'éducation qui est en cause aujourd'hui. «Plus de programmes nationaux à 100 %, fin de la gestion jacobine, fin de la répartition centrale des personnels», le choc est rude mais inévitable.

Antony SPANO

gé de lui enseigner un ou plusieurs métiers.

Le «contrat de qualification» intéresse les jeunes ayant déjà certaines connaissances professionnelles (un CAP par exemple) et cherchant à acquérir une réelle qualification, reconnue par un diplôme ou approuvée par une convention collective.

Enfin, le «contrat d'adaptation à l'emploi» s'adresse aux jeunes possèdant déjà une formation technologique. Sont principalement concernés les jeunes chômeurs dont l'embauche ne nécessiterait qu'une simple formation complémentaire.

Pour chacun de ces contrats, l'objectif est la formation d'environ 100.000 jeunes.

Les anciennes formules conservées

Avant la mise en chantier des nouvelles mesures, le dispositif de lutte contre le chômage des jeunes était déjà fourni; on y trouvait l'apprentissage, les stages de formation professionnelle et les contrats emploi-formation.

— L'apprentissage

La formule n'est pas nouvelle. Embauché à temps plein par un employeur, pendant 2 ans, le jeune suit parallèlement des cours dans un centre de formation des apprentis. Un CAP vient sanctionner cette formation. Le salaire est versé par l'employeur; il est de 15% du SMIC au début et augmente de 10% chaque semestre jusqu'à 60%.

— Les stages de formation professionnelle.

Avec ces «stages Rigout», les jeunes de 16-21 ans sont pris en charge de l'orientation à l'insertion en passant par la qualification. En 1985, 115.000 jeunes partageront leur temps entre le travail en entreprise et en centre de formation, avec une rémunération mensuelle de 500 F à 1200 F, payée par l'Etat.

— Le contrat emploi-formation

Destiné aux jeunes cherchant un emploi, c'est un contrat à durée déterminée qui permet une embauche à plein-temps et une formation variant entre 200 et 1200 heures. Une qualification préalable est nécessaire pour les 16-26 ans qui veulent en bénéficier. Ils seront rémunérés par l'entreprise avec l'aide de l'Etat.

Voilà, toute cette mise au point a pu vous paraître fastidieuse, mais elle nous permettra dans un prochain article, d'analyser les fortunes diverses de toutes ces formules et les succès qu'on peut légitimement en attendre. Les opinions divergent bien sûr selon la place que les responsables concernés occupent sur les échiquiers politiques et syndicaux : il sera donc intéressant de connaître leurs avis, une découverte à laquelle nous vous convions pour le prochain numéro.

Laurent GRANGERET

BULLETIN D'ABONNEMENT A RETOURNER A
ROYALISTE, 17, rue des Petits-Champs 75001 Paris
CCP 18 014 06 N Paris

Nom/Prénom : .....

Adresse : .....

Désire recevoir les 5 prochains numéros
de «Royaliste-Université, journal des jeunes royaliste»,
et verse pour cela
☐ (Étudiant) : 15 F
☐ (Non étudiant) : 30 F

BLUES

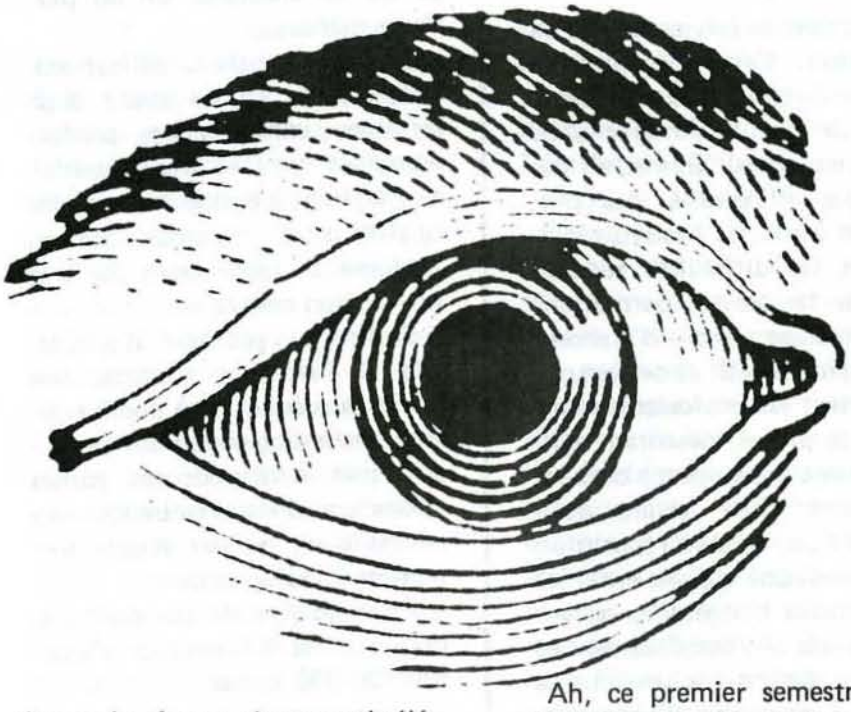

Bon, alors, cette interminable réforme des universités, où en est-elle? Sans vouloir en refaire toute l'analyse, examinons quelques-uns de ses derniers avatars.

— From DEUST to DEUST.

A l'origine de ce nouveau «Diplôme d'Etudes Universitaires Scientifiques et Techniques», on trouve la volonté d'offrir à l'étudiant un diplôme directement monnayable sur le marché du travail après deux années d'études. D'où un contenu très spécialisé : micro-informatique industrielle, gestion des équipements sportifs...

D'où une première question : une telle formation, hyper-finalisée, ne risque-t-elle pas de nuire à ses bénéficiaires qui, s'ils ne trouvent pas d'emploi dans leur domaine restreint, devront s'inscrire à l'ANPE ou recommencer de nouvelles études?

Autre objectif du DEUST : faire une large concurrence au DUT et au BTS. Ces deux derniers connaissent un succès croissant dont les raisons sont : bons débouchés, efficacité de la formation, structure d'enseignement éprouvée. Aucun de ces trois éléments n'existe encore dans les universités; sont-elles d'ailleurs capables, vue la pesanteur qui les caractérise, de les acquérir? Est-ce souhaitable? Ne vaudrait-il pas mieux faire porter l'effort sur les IUT et la filière BTS des lycées?

— Les bébés-DEUG.

Comme les DEUST, les«DEUG rénovés» n'en sont qu à leurs balbutiements. L'idée générale, judicieuse en soi, était de coupler deux matières, l'une globale, l'autre spécialisée : lettres/communication, droit/anglais, maths/informatique...

La carotte, c'était pour les établissements instaurant ces DEUG, la possibilité, en passant contrat avec le Ministère, d'obtenir des crédits et des postes supplémentaires.

Les résultats sont maigres pour le moment. Les crédits obtenus, on se contente de consacrer à ces nouvelles filières quelques maigres heures de cours (en amphi, même pour l'informatique!). Pourtant, c'est certainement ici qu'il faudrait faire porter le plus gros effort.

Un premier semestre hypertrophié.

Ah, ce premier semestre pluridisciplinaire, dit d'orientation! Que d'encre n'a-t-il pas fait couler. On l'a qualifié de «fourre-tout», on a dénoncé la secondarisation de l'enseignement supérieur... Pourtant, l'objectif était louable : permettre une meilleure information de l étudiant nouveau sur les différentes possibilités qui s'offrent à lui et lui éviter ainsi d'abandonner un cursus qui ne lui conviendrait plus au bout de deux mois.

L'erreur est de prolonger l'expérience pendant un semestre. Cela retarde le début des véritables enseignements, et cela oblige l'étudiant à se coltiner avec un monceau de matières dont il n'aura que faire. D'autre part, compte tenu des difficultés qu'éprouvent déjà les universités à organiser rationnellement un enseignement normal, (manque de moyens humains et matériels), on n'ose imaginer la pagaille que créerait la généralisation du premier semestre multidisciplinaire. Soyons réalistes.

Enfin ce dernier fait râler nombre de profs qui estiment leur matière trop complexe pour permettre quatre mois d'errements dans la nature (droit et philo notamment).

Les faits sont d'ailleurs incontournables : rares sont les facs qui se sont franchement engagées dans la voie de la réforme sur ce point (citons tout de même Vincennes-Saint-Denis, Orsay, Rennes II). Rennes II qui a d'ailleurs résolu le problème de façon radicale en allongeant la durée de l'année universitaire. C'est une solution; mais les facs n'ont pas toujours les moyens financiers suffisants et les divers intéressés seront-ils d'accord?!

— Les dépouilles.

Nous passerons rapidement sur feu la formation continue. Rien, mais vraiment rien n'est fait pour la réorganiser et la faciliter, tant du point de vue matériel (aménagement des cours, des horaires, disponibilité de l'administration) que financier (augmentation croissante des frais universitaires sans possibilité de modulation selon les revenus). Ouvriers et salariés divers dont les horaires ou les rentrées d'argent ne permettent pas de tels sacrifices, rentrez chez vous : vous êtes indésirables dans l'université socialiste.

Courte prière aussi pour le repos de l'autonomie des facultés. Elle ne pouvait résulter que d'une indépendance financière; or, dans tous les cas, le financier : c'est l'Etat. L'arme monétaire dont il dispose ici ne souffre aucune limite.

— Les mauvais conseils.

L'institution de trois conseils (conseil d'administration, conseil scientifique, conseil des études et de la vie universitaire) est critiquable à plusieurs titres.

Elle permet d'invoquer un soit-disant «régime transitoire» pour justifier une scandaleuse absence d'élections universitaires. Elle multiplie les instances inutiles et, partant, les retards dans les prises de décisions (de nombreuses consultations sont prévues entre les différents conseils mais c'est toujours le conseil d'administration qui, en dernier ressort, décide de tout).

Scandale aussi à propos du nombre des représentants étudiants dans ces trois structures ; s'il se maintient dans le conseil scientifique et le conseil des études (organes purement consultatifs), il est laminé dans le conseil d'administration (organe décisionnel).

Au total, c'est triste à dire, mais cette réforme portait en elle les germes de son demi-échec. L'attention de ses promoteurs s'est trop polarisée sur le problème de la sélection. Certes, il se pose souvent et en des termes parfois cruels. Mais n'exagérons rien, il y a des distinctions à faire parmi les recalés et les disparus de l'université. Il y a ceux qui partent «je-m'en-foutistes», ils se plantent, c'est leur problème. Il y a les inscriptions multiples avec délestage de certains cursus en cours d'année. Il y a ceux qui choisissent au hasard une voie inadaptée (mais la faute en revient ici à la faillite des structures d'orientation du primaire). Il y a ceux qui visent trop haut, etc...

Certes des carences demeurent, mais elle sont abordées avec un tel irréalisme et une telle méconnaissance de la situation existante qu'elles ont encore de beaux jours devant elles. Hélas.

Laurence NAU

Sommaire de ce numéro :
page 1 : Editorial - page 2 : Action royaliste - page 3 : Dossier sur l'Ecole - page 6 : Le Blues des Facultés - page 7 : Stage d'été - page 8 : Enquête sur le chômage des jeunes.
Directeur de la publication :
Yvan Aumont,
17, rue des Petits-Champs
75001 Paris
Imprimé par nos soins.

STAGE D'ÉTÉ

Comme chaque année, les jeunes royalistes organisent un stage d'initiation et de formation aux thèses de la N.A.R.

Ouvert à tous les moins de 25 ans, il est en particulier destiné aux nouveaux, sympathisants et adhérents. Nous voudrions renouveler la formule grâce à des «ateliers» et une prise en main plus effective de la session par les membres de la Coordination Nationale. Merci à ceux qui ont connu les glorieuses expériences des années précédentes de nous faire part de leurs suggestions.

Ce stage dure deux jours, (du vendredi soir au dimanche après-midi) et nous vous proposons cette année de l'organiser les 31 juin et 1er juillet ou bien les 7 et 8 juillet 1985. A vous de nous dire, en fonction de vos dates d'examen ou de vacances, ce que vous préférez. Répondez-nous sans attendre.

D'autre part il a été question d'organiser une journée de réflexion sur la stratégie du CCN en septembre, la veille de la session de formation audio-visuelle qui a lieu chaque année, le premier week-end de septembre en Bretagne, près de Ploermël. Il est entendu que seuls les participants à la session théorique de juillet pourraient participer à la session pratique de septembre. Cela vous tente-t-il ? Nous n'organiserons rien sans votre aval. Alors : à vos plumes.

LES JEUNES ET L'EMPLOI

A l'heure où la question se pose de façon aigüe, nous entamons dans ce numéro une enquête sur les jeunes face au travail. Dans les premiers volets, nous verrons l'aspect négatif de ce problème : le chômage. Quelles en sont les données ? Quelles sont les propositions gouvernementales et syndicales pour lutter contre ce fléau ? Comment réagissent les jeunes face à cette oisiveté forcée ?

Il s'agira d'autre part, soyons aussi positifs, d'interroger les 15 - 25 ans sur leur entrée dans la vie professionnelle, leurs réactions et leurs expériences. Comment ont-ils franchi le pas ? Quels sont leurs objectifs ?

Enfin un rapide tour d'horizon international nous ouvrirait quelques perspectives sur la situation de nos voisins, proches (Europe), ou éloignés (Asie, Amérique...)

(I) CHOMAGE : L'ETAT CONTRE L'HYDRE

Les chiffres sont là, brutaux : les jeunes demandeurs d'emploi sont plus de 900.000. Difficile de parler pourcentages quand un tel problème humain est évoqué, mais cela est nécessaire. Selon l'OCDE, les jeunes chômeurs français représentaient en 1984 : 24,5% de la population active jeune. Pour 1985, le nombre devrait encore grimper jusqu'à 28,5% de cette population.

De son côté, l'UNEDIC a montré dans une étude récente (début novembre) que 53% des moins de 25 ans ne touchaient aucune indemnisation, soit un total de 492.000 jeunes.

Depuis longtemps déjà, les pouvoirs publics ont ressenti le besoin d'un effort spécifique en faveur de cette classe d'âge. Ni les moyens financiers ou matériels, ni l'imagination n'ont manqué à nos gouvernants. Hélas, les multiples essais n'ont pas toujours été couronnés de succès, et l'engagement récent du premier ministre à ce que, fin 1985, tous les moins de 21 ans aient, soit un emploi, soit une formation, peut laisser sceptique.

L'Etat dispose pourtant de tout un arsenal légal pour agir contre ce fléau. De nouveaux «contrats» sont même venus s'ajouter aux anciennes formules de formation et d'apprentissage. On finit d'ailleurs par s'y perdre et un rapide recensement des différentes mesures éclaircira le paysage.

Les nouvelles formules

Au nombre de trois, elles ont été dégagées le 26 octobre 1983 par un accord entre les partenaires sociaux. Mises en veilleuse après la loi Rigout, elles ressortent aujourd'hui. L'idée est simple : faire alterner stages en entreprise et formation théorique avec, à l'horizon, l'espoir d'une embauche définitive (voir le tableau pour les caractéristiques de ces formules).

Le «contrat de stage d'initiation» vise à confronter le jeune à la vie de l'entreprise. Au sein de cette dernière, un tuteur est char-

Les 3 types de contrats de la formation alternée

	Bénéficiaires	Nature du contrat	Durée	Formation	Rémunération
Contrat d'initiation à la vie professionnelle	16 à 26 ans sans qualification	Contrat entre un jeune, un employeur et par exemple l'A.N.P.E.	3 mois dans une entreprise ou 6 mois dans plusieurs entreprises	25 heures par mois	600 F par mois assurés par l'État + 17 % à 27 % du S.M.I.C. versés par l'entreprise
Contrat de qualification	16 à 26 ans sans qualification adaptée à l'entreprise	Contrat de travail à durée déterminée	6 à 24 mois	De 250 heures à 1 000 heures	17 % à 75 % du S.M.I.C. en fonction de l'âge et de l'ancienneté du contrat
Contrat d'adaptation à un emploi	16 à 26 ans avec une qualification nécessitant une formation complémentaire	Contrat de travail à durée déterminée ou indéterminée	Un an minimum	Soit 200 h, soit variable	80 % du salaire minimum de la profession (plus que le S.M.I.C.)

Suite en page !